



# Bulletin d'information du Groupe Indépendant Libéral et Démocratique

We stand with **UKRAINE**  
#SlavaUkraini

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX – CONSEIL DE L'EUROPE

JUIN 2023

## RENFORCER LA DÉMOCRATIE

DANS CE NUMÉRO

Marc Cools, Président du GILD

RENFORCER LA  
DÉMOCRATIE

MARC COOLS :  
NOTRE CANDIDAT À  
LA PRÉSIDENTE DU  
CONGRÈS

ÉLECTIONS EN TEMPS  
DE CRISE,  
CONFÉRENCE À  
BERNE

DÉMOCRATIE LOCALE  
EN RÉPUBLIQUE DE  
MOLDOVA

- DÉFIS  
- RÉFORME

RAPPORTS DES  
MEMBRES GILD

LETTRE DE  
BRUXELLES

PROCHAINES  
RÉUNIONS



La montée des populismes, des nationalismes exacerbés et des extrémismes de tout type, l'agression de l'Ukraine par la Russie et la faillite de l'Etat de droit en Russie montrent plus que jamais combien sont essentiels les trois piliers qui fondent l'action du Conseil de l'Europe : l'Etat de droit, la démocratie et les droits humains. Face à l'attitude de certains dirigeants européens qui plaident pour une société illibérale et qui rejettent la démocratie libérale, nous devons militer pour renforcer ces trois piliers et pour donner un souffle nouveau au Conseil de l'Europe. C'était tout l'enjeu du 4ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe les 16 et 17 mai à Reykjavik.

Un sommet où ces chefs d'Etat et de gouvernement ont insisté sur la nécessité de faire front commun contre la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Un sommet où ils ont souligné que nous avons « la responsabilité commune de lutter contre les tendances autocratiques et les menaces croissantes qui pèsent sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit ». Ce sommet est encourageant pour la liberté, la paix et la sécurité en Europe.

Les dirigeants européens ont aussi tenu à « soutenir le rôle essentiel de la gouvernance à plusieurs niveaux dans la réalisation de la vision de l'Organisation, notamment par le biais du rôle du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux dans la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale ». Mieux ancrer au sein du Conseil de l'Europe et de ses priorités la démocratie au niveau local était le sens de la recommandation pour le sommet de Reykjavik qui a été adoptée à la quasi-unanimité par le Congrès lors de notre session plénière du mois de mars dernier. Un message qui semble avoir été entendu.

« La démocratie et les libertés ne sont pas un luxe facultatif » écrivait Jean-François Revel dans la Tentation totalitaire. Cette démocratie vivante à laquelle nous aspirons tous, c'est au niveau local, là où le lien est le plus étroit entre l'élu et le citoyen, qu'elle peut le mieux se développer. C'est aussi à ce niveau que les jeunes peuvent être le plus facilement associés et impliqués dans notre vie démocratique.

En tant que libéraux nous croyons en la liberté. Nous voulons la liberté de conscience, la liberté d'expression, la liberté pour chacun de construire comme il le souhaite sa propre vie et de décider lui-même de ce qu'il considère être son bonheur. Nous plaçons l'homme au centre de la société, l'homme avec le respect de sa personnalité, de sa culture, de sa liberté politique, philosophique et intellectuelle. Nous militons pour la justice sociale. Celle-ci n'est pas pour nous l'égalitarisme mais l'égalité des chances, la solidarité et l'équité.

« On ne perd jamais sa liberté que par faiblesse ». Nous devons sans cesse avoir à l'esprit cette pensée de Gandhi. La démocratie et les libertés qui l'accompagnent ne sont jamais un acquis définitif. Ces valeurs nécessitent notre engagement à tous pour être préservées et renforcées.

SOMMET DE REYKJAVÍK, 16-17 MAI 2023

[Au programme](#) – [Déclaration finale](#)  
[Registre des dommages pour l'Ukraine](#)



REYKJAVÍK SUMMIT  
Council of Europe

SOMMET DE  
REYKJAVÍK  
Conseil de l'Europe

## MARC COOLS : NOTRE CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DU CONGRÈS



Lors de sa session d'octobre le Congrès procédera au renouvellement de l'ensemble de ses instances dont sa présidence. Notre groupe a décidé à l'unanimité lors de sa réunion du 20 mars 2023 de présenter la candidature de Marc Cools à la Présidence du Congrès.

Membre du Congrès depuis décembre 2005, Marc Cools a une très large expérience de celui-ci. Il a été rapporteur de la démocratie locale pour l'Autriche, l'Espagne, l'Ukraine, la Suisse, la Lettonie, la Hongrie, le Chypre, la République de Moldova et la Roumanie. Il a participé à des missions d'observations des élections locales au Danemark, en Ukraine et en République de Moldova.

Parmi ses priorités pour la présidence du Congrès :

- **Renforcer la position du Congrès** comme seconde chambre politique du Conseil de l'Europe ;
- **Renforcer le rôle des deux assemblées élues**, l'Assemblée parlementaire et le Congrès, dans les processus de décision du Conseil de l'Europe ;
- Veiller à ce que le **Congrès soit au centre des initiatives du Conseil de l'Europe orientées vers la démocratie locale** ;
- Renforcer les **synergies avec toutes les composantes du Conseil de l'Europe** et en particulier avec la Cour européenne des droits de l'homme ainsi qu'avec toutes les autres organisations représentatives des pouvoirs locaux et régionaux (le Comité des régions, le Conseil des communes et régions d'Europe, l'Assemblée des régions d'Europe,...) ;
- **Dynamiser et donner des responsabilités aux bureaux des commissions et simplifier les règles et procédures** du Congrès ;
- Assurer un **suivi régulier des recommandations** adoptées ;
- **Elargir la participation des jeunes délégués** aux travaux du Congrès.

D'autres idées ? D'autres propositions pour rendre encore plus efficace le travail du Congrès ? Faites-les parvenir par mail à [marc.cools@brutele.be](mailto:marc.cools@brutele.be).

## STEWART DICKSON, VICE-PRÉSIDENT DU GILD, PARTICIPE À LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE « LES ÉLECTIONS EN TEMPS DE CRISE » À BERNE (9-10 MAI 2023)

La conférence de deux jours, qui s'est tenue les 9 et 10 mai à Berne (Suisse), a été organisée conjointement par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et le Parlement suisse pour marquer le 60e anniversaire de l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe et pour mettre en lumière les défis que posent les situations de crise majeure à tous les stades du cycle électoral.

La conférence s'est penchée sur de tels sujets que la pandémie du

COVID-19, les catastrophes naturelles, les conflits armés, la guerre numérique et l'intelligence artificielle. Les participants ont exploré les effets des situations de crise sur le cycle électoral et ont discuté des meilleures pratiques et des opportunités pour renforcer la résilience des institutions démocratiques.

**Stewart Dickson** est intervenu dans l'un des panels de la conférence : Préserver l'intégrité des élections en période de crise sécuritaire majeure. Stewart a été invité à s'exprimer sur ce sujet en tant que co-rapporteur du

Congrès sur "Élections locales et régionales lors de crises majeures" en 2020.

Outre son Président, le Congrès était représenté dans trois panels thématiques par ses membres ayant une grande expérience dans le domaine des élections : Vice-président du Congrès et Président de la Chambre des pouvoirs locaux Bernd Vöhringer (Allemagne, PPE/CCE), porte-parole thématique du Congrès sur l'observation des élections locales et régionales ainsi que Vice-président du Conseil des élections démocratiques Stewart



Dickson (Royaume-Uni, GILD), et chef de la délégation suisse auprès du Congrès David Eray (Suisse, PPE/CCE).

Les deux journées de discussion se sont conclues par l'adoption d'une

d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe. Stewart a contribué à modifier le texte afin d'y inclure cette phrase conformément à la récente résolution du Congrès visant à garantir que les États membres

déclaration finale, dans laquelle les participants résumant et portent à l'attention de leurs gouvernements les résultats et conclusions de la conférence parlementaire à la veille du 4ème Sommet des chefs

invitent le Congrès à observer les élections locales et régionales :

« nous appelons nos gouvernements à adresser une invitation permanente à toutes les organisations internationales ayant un mandat d'observation électorale afin de rendre l'observation électorale possible et plus systématique dans leurs États membres respectifs à tous les niveaux, et d'assurer ainsi une meilleure mise en œuvre des normes électorales et un enracinement plus poussé de la démocratie. »

[Page web de la conférence](#)

[Vidéo](#)

[Déclaration finale](#)

## LA DÉMOCRATIE LOCALE EN RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA : SITUATION RÉELLE ET DÉFIS

Viorel Furdui, Directeur exécutif du Congrès des autorités locales de Moldova (CALM), membre de la délégation de la République de Moldova



Jusqu'en septembre-octobre 2022, la perception générale de la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique locale était plutôt incertaine, et la démocratie locale ne semblait pas être une priorité pour le gouvernement. Les approches visant à identifier des solutions aux problèmes systémiques étaient pratiquement absentes, il y avait un manque de communication efficace avec l'administration publique centrale, un manque de clarté concernant les mesures de réforme de la décentralisation, et l'élaboration de la stratégie de réforme de

l'administration publique a été initiée sans consulter le Congrès des autorités locales de Moldova (CALM). Le gouvernement a accordé une attention excessive aux experts internationaux, négligeant l'avis des parties prenantes nationales et des associations représentatives.

**Situation actuelle : un certain progrès**

Des développements

positifs ont eu lieu depuis septembre 2022 :

**- La situation s'est améliorée en ce qui concerne le dialogue entre le gouvernement central et les autorités locales**

Après 5 ans d'inactivité, la Commission paritaire a été rétablie dans sa nouvelle composition, le statut de son coprésident issu de le CALM a été accepté et des groupes de travail sectoriels ont été créés afin de renforcer le dialogue et d'établir les actions nécessaires pour mettre en place des réformes. Au cours de ces

réunions, plusieurs décisions importantes ont été prises dans le domaine de la politique fiscale, des rémunérations, des marchés publics, etc.

**- Consolidation de l'autonomie financière et patrimoniale locale**

La politique fiscale pour 2022-2023 vise plusieurs mesures très importantes de décentralisation fiscale et de consolidation de l'autonomie financière locale, préconisées depuis longtemps par le CALM. Parmi elles : la libéralisation (suppression des plafonds) de l'impôt sur les biens immobiliers et fonciers, le partage avec les autorités locales de la taxe de premier rang sur les ressources naturelles, le doublement des ressources pour l'entretien des routes par le transfert de 100 % de la taxe routière (au lieu de 50 %) aux budgets locaux de premier rang, le changement de destination des transferts pour la taxe routière, de destination spéciale à destination générale, le droit pour les autorités locales d'augmenter les salaires dans l'administration publique locale jusqu'à 40 % à partir de leurs propres revenus en fonction de leur capacité fiscale et administrative, la clarification et le renforcement du rôle des autorités locales dans la gestion des ressources naturelles en eau, etc.



## Problèmes persistants

Malgré tous ces progrès, il reste d'importants problèmes à résoudre. La stratégie de réforme de l'administration publique est trop complexe, à trop long terme (jusqu'en 2030), au-delà du mandat du gouvernement et du parlement actuels, et en contradiction avec les conclusions du dernier rapport de suivi du Congrès sur la République de Moldova (2019). Les évolutions positives de la politique fiscale ont été compromises en faisant peser sur les épaules des autorités locales le poids des décisions centralisées en matière de rémunération et les coûts d'une inflation extrêmement élevée. Les transferts pour les autorités locales restent au niveau de 2020, sans être indexés, malgré l'énorme inflation (30-35%). L'absence de certitude, de vision et de volonté de faire avancer

les discussions sur la décentralisation financière suscite actuellement une inquiétude. La question du personnel des autorités locales et des salaires des employés reste un problème majeur. Le processus d'enregistrement, de délimitation et d'évaluation des propriétés publiques et privées est un autre domaine où des lacunes importantes persistent. Les relations entre la ville de Chisinau et le gouvernement restent extrêmement politisées. Un problème important est le contrôle des activités des autorités locales par certains organes administratifs et financiers, tels que l'Agence d'intégrité, l'Inspection financière et la Cour des comptes, qui interprètent et appliquent la législation de manière excessive, créant des obstacles et de l'insécurité pour les activités des autorités locales. On remarque aussi des pressions politiques contre les

élus locaux. Même si ces cas sont isolés et ne peuvent être comparés à l'heure actuelle à l'ampleur et à la profondeur des pressions exercées au cours de la période 2017-2018, condamnées par le Congrès dans ses résolutions, ces tentatives sont toutefois alarmantes et leur nombre peut augmenter au cours de cette année électorale.

Il semble donc que la prochaine période sera décisive pour le renforcement de la démocratie locale, tandis que le gouvernement devra démontrer par des actions concrètes son ouverture et sa volonté de mettre en œuvre ses engagements de manière appropriée en partenariat avec le CALM et le Conseil de l'Europe..

## LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA : LA DÉMOCRATIE LOCALE DANS LE PROJET DE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE 2023 - 2030

*Alexandr Tarnavski, membre de l'Assemblée du peuple du Territoire autonome de Gagaouzie*



La République de Moldova examine actuellement le projet de stratégie de réforme de l'administration publique 2023-2030, qui comprend une section sur l'administration publique au niveau local. Un travail approfondi a été réalisé pour développer une vision stratégique de la réforme.

Parmi les éléments positifs de la stratégie, il convient de mentionner que la fusion éventuelle des unités administratives et territoriales du premier niveau (communes) n'est envisagée que sur une base volontaire. L'option du retour du financement des institutions d'éducation (lycées et gymnases) aux budgets municipaux est envisagée.

Une réduction significative du nombre de conseillers locaux et de district est prévue, ce qui améliorera la qualité du débat démocratique et des décisions prises.

En même temps, un certain nombre de propositions sont controversées et pourraient avoir des effets négatifs sur la mise en œuvre de la réforme. Le projet de stratégie, dont la durée de mise en œuvre s'étend sur 7 ans, est un document lourd et académique de 95 pages. La société civile, représentée par le Congrès des autorités locales de Moldova - une institution spécialisée qui rassemble 90 % des municipalités du pays et défend l'importance de la mise en œuvre des normes européennes de démocratie locale - n'a pas été impliquée dans l'élaboration de la stratégie. Le contexte national, avec une démocratie fragile, un manque de cohérence dans les réformes, une instabilité politique et des

changements permanents de gouvernement, montre que les documents politiques à long terme ne sont pas viables.

La fragmentation de l'administration publique locale en République de Moldova, que les auteurs du projet de stratégie entendent réformer, est un sujet de discussion. A l'heure actuelle, les leaders en termes de développement parmi les pays de l'ancien bloc socialiste en Europe centrale et orientale sont la Slovaquie et la République tchèque, États dotés d'un nombre très important de communes. La République tchèque, par exemple, compte près de 7 000 municipalités pour une population totale de près de 10 millions d'habitants (la République de Moldova compte 896 mairies pour une population de 2,9 millions d'habitants). C'est pourquoi la conclusion des auteurs de la stratégie sur la nécessité de fusionner les entités municipales en tant que solution visant au développement de notre pays est assez controversée. Au contraire, la suppression des petites localités peut conduire à la dégradation de la démocratie locale et à l'éloignement des citoyens des services publics de qualité. Actuellement, la légitimité de l'administration publique municipale

auprès de la population est la plus élevée de toutes les autorités publiques de la République de Moldova. C'est pourquoi l'éventuelle fusion des municipalités est un processus qui devrait être évolutif et démocratique. Les décisions relatives à l'unification ne devraient pas être prises à la majorité simple des voix des conseillers locaux, comme le propose le projet de stratégie, mais par le biais de référendums locaux.

La principale priorité de la réforme de l'administration publique devrait être d'abolir les structures de district. Le

niveau de district du gouvernement local en République de Moldova est un mode politique et archaïque de la structure administrative-territoriale de l'État. En outre, la stratégie n'accorde pas suffisamment d'attention à la libéralisation des salaires des employés de l'administration publique locale. La stratégie ne parle pratiquement pas des réformes des régions autonomes de la République de Moldova - Transnistrie et Gagaouzie. En même temps, le fonctionnement des entités autonomes implique non seulement une interaction politique entre le

pouvoir central et les régions, mais aussi une réforme du système d'administration publique au niveau central : ce système ne prend actuellement pas en compte les caractéristiques spécifiques des entités autonomes dans son approche à la répartition des compétences.

Pour améliorer la qualité du projet de stratégie de réforme de l'administration publique, le gouvernement de la République de Moldova pourrait demander l'avis du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe..



## RENEW EUROPE AU COMITÉ DES RÉGIONS – LETTRE DE BRUXELLES (podcast)

*Letter from Brussels* est un podcast de 15 minutes réalisé par le groupe Renew Europe du Comité européen des régions. Il reprends des actualités européennes pertinentes pour toute personne active ou intéressée par la politique infranationale, et raconte des histoires étonnantes sur la ville de Bruxelles, capitale de l'Union. Enregistré en anglais, il paraît après chaque session plénière du CdR, toutes les 6 à 8 semaines. Episode 12 *Les marionnettes et le scandale...*

## RAPPORTS PRESENTES PAR LES MEMBRES DU GILD PENDANT LA 44E SESSION PLENIERE, LES 21-23 MARS 2023

### Marc Cools, Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Roumanie

Il s'agit du 4ème rapport évaluant la mise en œuvre de la Charte en Roumanie. Les rapporteurs concluent que le système d'autonomie locale du pays fonctionne bien et que les obligations de la Charte sont généralement remplies. Toutefois, le rapport souligne quelques questions qui méritent une attention spéciale. En particulier, la faiblesse et la fragmentation des communes, dans les zones rurales ; les transferts de compétences qui ne sont pas

toujours accompagnés des ressources financières nécessaires ; le renforcement du niveau régional et la possibilité actuellement limitée pour les collectivités locales de financer des investissements. Il y a également un manque de transparence dans l'allocation des ressources financières entre les niveaux central et local. [Consulter le rapport et la recommandation](#)

### Stewart Dickson, Rapport sur l'observation des élections cantonales en Bosnie-Herzégovine (2 octobre 2022)

Suite à l'invitation des autorités de Bosnie-Herzégovine, le Congrès a déployé une mission d'observation pour évaluer les élections cantonales qui se sont tenues le 2 octobre 2022 dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Le jour du scrutin, neuf équipes comprenant 19 observateurs du Congrès ont visité quelque 125 bureaux de vote pour observer les procédures électorales, de l'ouverture au dépouillement. [Consulter le rapport](#)

## PROCHAINES RÉUNIONS

7e Forum statutaire : 6 juillet  
45<sup>e</sup> session plénière : 24-26 octobre  
**Réunion GILD : 23 octobre**

### Prochaines réunions de commission :

Réunion de la commission des questions d'actualité : 28 juin  
Réunion de la Commission de suivi : 4 juillet

**NOUS CONTACTER** : Tél: +33 3 8841 2682 email: maria.bigday[at]coe.int

Page web: <https://www.congress-political-groups.eu/fr/5-gild/>

